



L'Alberta et la Colombie-Britannique représenteront le Canada aux Sourdlympiques de 2019
Équipes Jamieson et Chan se sont qualifiées aux Jeux des Sourds du Canada

Montréal, le 2 mars 2018 - L'équipe féminine de curling, Équipe Jamieson (Alberta) et l'équipe masculine de curling, Équipe Chan (Colombie-Britannique) se sont qualifiées pour représenter le Canada aux Sourdlympiques d'hiver de 2019. Les équipes ont remporté leur tournoi de curling respectif le 24 février dernier aux Jeux des Sourds du Canada, qui se sont tenus à Winnipeg du 21 au 24 février.

Équipe Jamieson a remporté ses deux premiers matchs en ronde préliminaire contre Équipe Tung de la Colombie-Britannique (9-3) et Équipe Bériault du Manitoba (10-7), mais a perdu le troisième match contre l'équipe interprovinciale Logan (7-9). En terminant la ronde préliminaire avec quatre victoires et deux défaites, Équipe Jamieson s'est rendue en demi-finale qu'elle a remportée 10-7 contre Équipe Logan. Afin de se qualifier pour les Sourdlympiques de 2019, Équipe Jamieson devait s'assurer de remporter le match de la médaille d'or contre le Manitoba. Mission accomplie avec un pointage de 7 à 4.

« Le tournoi féminin et masculin de curling aux Jeux des Sourds du Canada fut très excitant pour les équipes ainsi que les fans, qui sont venus en grand nombre pour encourager les athlètes! Félicitations aux équipes Jamieson et Chan pour leur qualification en vue des Sourdlympiques d'hiver de 2019. », dit le directeur général de l'ASSC, Alain Turpin.

Chez les hommes, Équipe Chan a commencé la ronde préliminaire avec une victoire contre l'équipe interprovinciale Raby (10-8), mais elle a perdu son deuxième match contre la réputée Équipe Comte du Manitoba (3-8). En terminant la ronde préliminaire avec trois victoires et deux défaites, Équipe Chan s'est rendue en demi-finale qu'elle a remportée 7-6 contre Équipe Raby. Pour s'assurer de représenter le Canada aux Sourdlympiques d'hiver de 2019, Équipe Chan devait obtenir l'or contre le Manitoba. Mission accomplie avec un pointage de 8 à 6.

Le pays-hôte et les dates des Sourdlympiques d'hiver de 2019 seront annoncées prochainement.

Au sujet de l'ASSC : L'ASSC est un organisme à but non-lucratif consacré au développement des athlètes sourds et malentendants de haut niveau. Grâce à un soutien financier direct, l'ASSC les aide à participer à des événements sportifs internationaux sanctionnés par le Comité international des sports des Sourds et l'Organisation panaméricaine des sports des Sourds.

Contact

Claudia Larouche, Spécialiste des communications
claudia.larouche@assc-cdsa.com